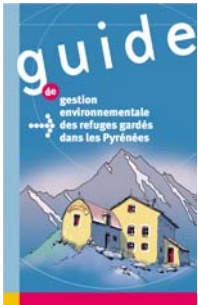




Toulouse, le lundi 4 juin 2007

Communiqué de presse



**L'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées propose  
une nouvelle approche pour la gestion environnementale  
des refuges gardés de montagne.**

De par leur localisation dans un site fragile et difficilement accessible, les refuges de montagne ont un lien étroit avec leur environnement. La construction et le fonctionnement de tels bâtiments dans le milieu montagnard peuvent avoir des impacts importants sur la faune, la flore, le sol, l'eau, l'air et le paysage.

Dans le cadre de son programme d'accompagnement des entreprises de Midi-Pyrénées vers une démarche de gestion environnementale, l'Agence Régionale Pour l'Environnement de Midi-Pyrénées (ARPE) - avec le soutien de la Région Midi-Pyrénées, de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), des Clubs Alpains Français de Midi-Pyrénées, de l'Association des Gardiens de Refuges des Pyrénées et du Parc National des Pyrénées - a élaboré une méthodologie spécifique, à destination des propriétaires, des gestionnaires et des gardiens de refuges gardés.

**Cette approche est une première en France. Souple et facile à mettre en œuvre, elle s'adresse à tous types de refuges gardés dans les Pyrénées, mais également dans les autres massifs montagneux.** Inspirée d'une méthode de système de management environnemental simplifiée (Ecocartes®), elle s'adapte aux contraintes des Très Petites Entreprises.

Le « **Guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées** » propose d'identifier concrètement les impacts environnementaux liés au fonctionnement de la vie des refuges, et de mettre en œuvre les moyens d'une bonne gestion de ces établissements d'altitude.

Les principales thématiques sont abordées de manière progressive et pédagogique :

- l'alimentation en eau et l'assainissement,
- la gestion des déchets,
- la production et la maîtrise de l'énergie,
- l'insertion dans le paysage montagnard...

Véritable outil de diagnostic et de suivi environnemental du refuge, il est destiné aux gardiens, aux gestionnaires ou aux propriétaires, chacun dans le cadre de ses responsabilités.

Il sera présenté aux professionnels concernés lors de rencontres techniques, courant juin, dans les Hautes-Pyrénées et en Ariège.

PJ : CD-ROM du « Guide de gestion environnementale des refuges gardés dans les Pyrénées ».

Ce guide est également téléchargeable sur le site internet de l'ARPE [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)

Contact presse ARPE :

Nathalie RAYNAL – Tél. : 05 34 31 97 09 – Mobile : 06 84 76 15 38 [raynal.n@arpe-mip.com](mailto:raynal.n@arpe-mip.com)



**Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées**

14, rue de Tivoli - 31068 Toulouse cedex - France - Tél. : +33(0)5 34 31 97 00 - Télécopie : +33(0)5 34 31 18 42  
e.mail : [arpe@arpe-mip.com](mailto:arpe@arpe-mip.com) - Web : [www.arpe-mip.com](http://www.arpe-mip.com)